

BANDEAU DE BALISAGE POUR VÉHICULE

21,32€ HT



Fiche technique

TYPE DE FIXATION	Adhésive // Magnétique
LONGUEUR	150 mm
LARGEUR	50 mm
EPAISSEUR	150 microns // 1.65 mm
CLASSE FILM	Classe 2 Classe B
SERIGRAPHIE	SERVICE ; TRAVAUX ; ARRÊTS FRÉQUENTS
CHEVRONS	Rouges / Blancs
VISIBILITE	250 mètres



BANDEAU DE BALISAGE POUR VÉHICULE

Dimensions : 500 x 150 mm

**Fixation : Adhésive
ou Magnétique**

Chevrons : Rouge / Blanc

**Sérigraphie : SERVICE
/ TRAVAUX / ARRÊTS FRÉQUENTS**

Film : Classe 2 (B)

Le bandeau de balisage est un dispositif à apposer sur les véhicules professionnels qui interviennent sur les voies de façon régulière et répétée. Cet équipement de signalisation pour véhicule est généralement utilisé par les services de travaux, de secours routiers ou encore les services municipaux avec arrêts fréquents sur les chaussées.

Présentation du bandeau de balisage pour véhicule d'intervention.

Cet équipement de balisage permet de signaler la présence de professionnels à proximité des voies. Ce bandeau de balisage pour véhicule s'appose grâce à un système adhésif ou magnétique en fonction de vos besoins et de votre sélection.

La position de ce bandeau sur votre véhicule léger d'intervention est réglementée par l'arrêté du 07/04/2006, modifiant l'arrêté 20/01/1987, relatif à la signalisation complémentaire des véhicules d'intervention urgente et des véhicules à progression lente :

- Une bande sur chaque côté de votre véhicule avec une surface minimum de 0.16m² ;
- À l'avant : 2 bandes horizontales pour une surface minimum de 0.16 m² ;
- À l'arrière : 2 bandes verticales ainsi que 2 bandes horizontales pour une surface totale de 0.32m² minimum ;

Ces bandes à poser sur votre véhicule d'intervention, sont faciles à placer et à apposer sur chaque partie.

Caractéristiques techniques du bandeau de balisage pour véhicule d'intervention

Ce bandeau de signalisation et de balisage à destination des professionnels est disponible sur différents supports ainsi que diverses sérigraphies.

Les multiples caractéristiques techniques sont les suivantes :

- Les dimensions sont de 50 cm de longueur et 15 cm largeur ;
- Le support de ce bandeau peut être adhésif ou magnétique ;
- L'épaisseur pour le bandeau adhésif est de 150 microns ou de 1.65 mm pour la version magnétique ;
- Une sérigraphie au centre du bandeau, au choix : « SERVICE », « TRAVAUX » ou « ARRÊTS FREQUENTS » ;
- Un film rétro-réfléchissant de classe B ;
- Chaque bandeau dispose de chevrons Blancs/Rouges orientés vers l'extérieur du véhicule en commençant par l'axe central du bandeau ;

Avantages du bandeau de balisage pour véhicule d'intervention

Ce dispositif de balisage et de signalisation pour véhicule a de nombreux avantages le rendant ainsi indispensable pour un grand nombre de professionnels qui interviennent sur les voies routières.

Ce dernier permet une visibilité sur de longues distances, d'environ 250 mètres.

L'utilisation de ces équipements doit être fait sur des véhicules intervenants sur des voies avec une limitation de vitesse comprise entre 50 km/h et 90km/h, afin d'assurer une visibilité du dispositif et du message pour les autres usagers de la route.

En version adhésive, ce bandeau de balisage pour véhicule peut être posé facilement sur tout type de surface du véhicule. La version magnétique, quant à elle, s'appose sur une surface plane pour un meilleur maintien du dispositif.

Retrouvez nos divers dispositifs de balisage et de signalisation lumineuse pour véhicules d'intervention dans notre rubrique dédiée en cliquant ici, afin de compléter au mieux votre dispositif d'intervention professionnel.

